

## Protocole de réouverture de l'école

### École élémentaire Jean Moulin

### St Rémy lès Chevreuse

L'école accueillera **tous les élèves et tous les jours scolaires** dès le 22 juin 2020 suivant les prescriptions et modalités de contrôle du **protocole sanitaire national**, sous **obligation de re-scolarisation** faite aux familles et à l'école.

Les **informations scolaires** seront déposées par la directrice (en page d'accueil) et par chaque enseignante (sous l'onglet de leur classe) sur le blog de l'école: <http://blog.ac-versailles.fr/jmstrem/>

#### rôle des parents d'élèves dans le respect des mesures sanitaires

Le principe de la **distanciation physique d'au moins 1m** sera respectée dans tous les **espaces clos** (dont la salle de classe) dès lors qu'elle sera matériellement possible, entre l'enseignante et les élèves, ainsi qu'entre les élèves, quand ils sont **côte à côte ou face à face**.

Les parents veilleront à munir leurs enfants du **matériel scolaire nécessaire au quotidien** (aucun matériel ne pourra être prêté, ni laissé dans les casiers, **aucun vêtement ou sac ne devra rester à l'école**) d'un **paquet de mouchoirs en papier jetables dans la poche** de leur vêtement et d'une **petite bouteille d'eau marquée au nom de leur enfant**. *Pas de gel hydro-alcoolique, dont la disposition et l'utilisation s'effectue au besoin sous le contrôle étroit d'un adulte.*

Les mesures pour éviter le **brassage des groupes et le lavage des mains** resteront **essentiels**:

- ♦ **2 groupes seront constitués** dans l'école: cycle 2 (CP-CE1-CE2) et cycle 3 (CM1-CM2)
- ♦ **La distanciation physique sera maintenue en tout lieu (intérieur ou extérieur) et toute circonstance entre les élèves de ces 2 groupes, fratries comprises** (sans plus d'exclusivité d'accueil à l'entrée ou pour la sortie des groupes de classes).

#### surveillance de l'apparition de symptômes chez les enfants

Les parents s'**engagent** à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou de symptômes évoquant le Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille et à **en informer l'école** dans ce cas. *Les moyens mis en œuvre et procédure applicable lors de la survenue d'un cas demeurent inchangés.*

#### accueil dans l'enceinte scolaire

Les accompagnateurs ou intervenants extérieurs pourront au besoin, entrer dans le bâtiment scolaire après nettoyage ou désinfection des mains. **Ils devront porter leur propre masque de protection.**

#### points d'accueil et de sortie des élèves

Au **nouveau portail**, en **deux groupes distincts**, suivant un **sens unique de parcours** d'entrée par la rampe handicap et de sortie par les escaliers, sous l'**autorité des enseignantes**.

#### Horaires à respecter pour éviter le brassage des groupes au temps d'accueil et de sortie

Les élèves seront accueillis **exclusivement** selon les **plages horaires** de chacun des groupes classes indiquées sur le blog et **par affichage** sur le panneau devant l'école:

- ♦ Groupe cycle 3 (CM1-CM2) le matin 8H20/8H30 - 11H20/11H30  
l'après-midi 13H20/13H30 - 16H20/16H30
- ♦ Groupe cycle 2 (CP-CE1-CE2) le matin 8H30/8H40 - 11H30/11H40  
l'après-midi 13H30/13H40 - 16H30-16H40

#### organisation de la demi-pension et accueil périscolaire du soir

Les **modalités d'organisation, d'inscription et d'accueil périscolaire** sont à consulter sur le site et le portail famille dédiés **de la ville**.